


Réf : QSLR10

Objectifs	Etre capable de : Connaître les sources réglementaires qui régissent la sécurité de salariés en entreprise Identifier les compétences internes et externes Connaître le rôle du CHSCT et son fonctionnement Evaluer les responsabilités de l'entreprise.
Destinataires	Animateurs Prévention Sécurité Environnement Responsables d'entreprise Responsables de production Responsables Ressources Humaines.
Pré Requis	Aucun
Méthodes Pédagogiques	Ce module s'inscrit dans le cycle Animateur Prévention Sécurité Environnement (Ecole UIMM) . Il permet à chaque participant d'acquérir les éléments juridiques de base de la fonction ou d'actualiser ses connaissances.
Validation	Évaluation de fin de stage et attestation de présence
Durée	2 jours – 14 heures
Dates et lieu	AFPI Haute-Savoie Novembre 2010 Horaires : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Tarif	600 € HT
Contact	Annie ALET - Tel : 04 50 64 12 07 - Courriel : annie.alet@etudoc.asso.fr

PARCOURS DE FORMATION

Introduction au droit

- Les sources du droit
- Le droit Français
- Le droit communautaire

L'organisation judiciaire en France

Les principes du droit à la sécurité

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations des salariés
- Informations et formation à la sécurité

Les autres acteurs de la prévention

- Le CHSCT
- Le médecin du Travail
- L'inspecteur du Travail

Les notions d'accident du travail et de la maladie professionnelle

La responsabilité civile et pénale du dirigeant et de ses préposés

- La faute pénale
- La faute inexcusable
- La délégation de pouvoir
- Les sanctions.